



Extrait du Collège André Maurois La Saussaye

<http://maurois-col.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article318>

Le recyclage

- Vie au Collège - Education au Développement Durable -



Date de mise en ligne : mercredi 27 mai 2009

Copyright © Collège André Maurois La Saussaye - Tous droits réservés

Enzo Martins , Groult Sébastien

Le recyclage est un procédé de traitement des déchets (provenant des industries et des déchets ménagers) qui permet de réintroduire, dans le cycle de production d'un produit, des matériaux qui le composent.



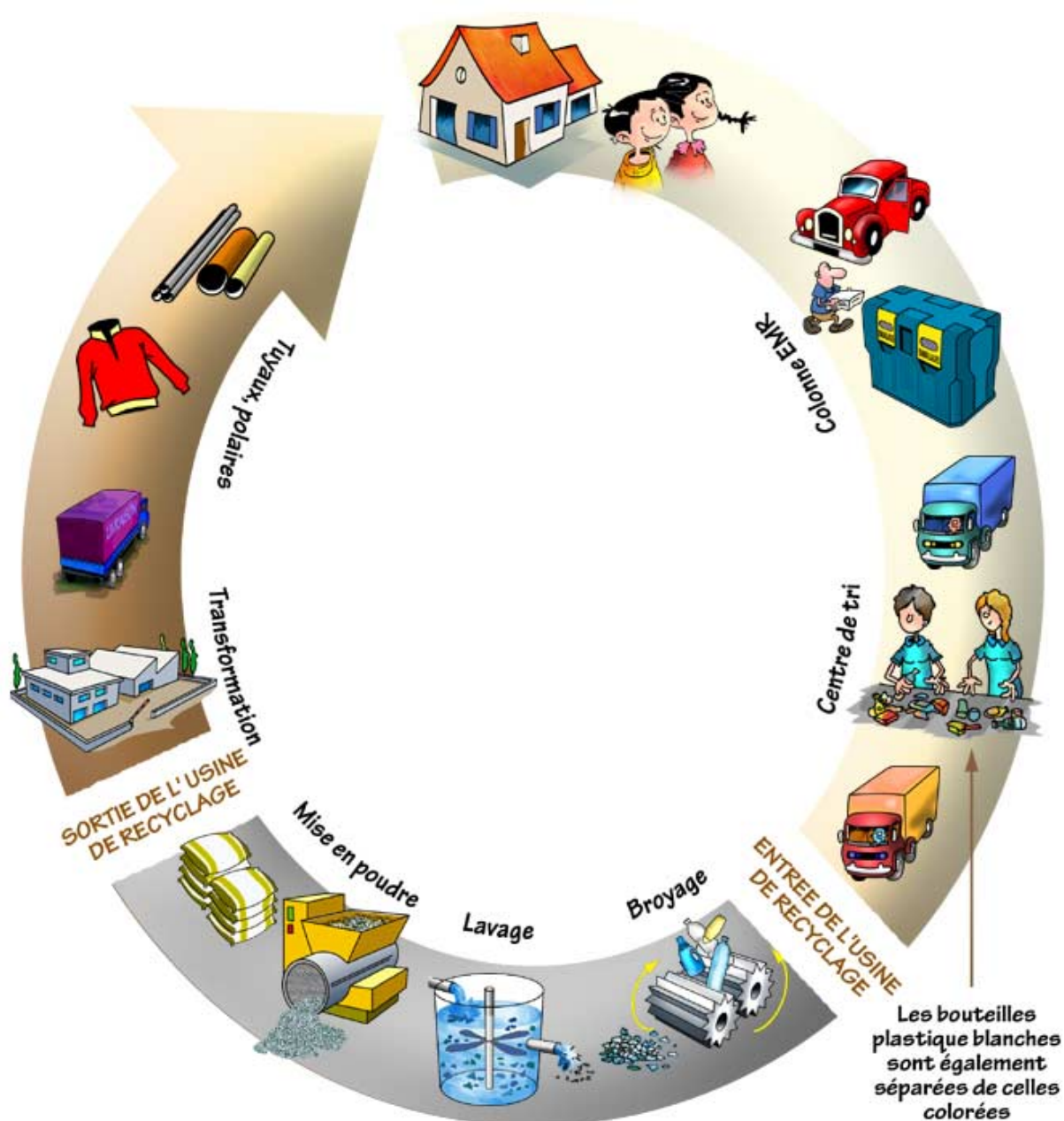
[un site a voir](#)

C'est une des activités économiques de la société de consommation. Certains procédés sont simples et bon marché mais, à l'inverse, d'autres sont complexes, coûteux et peu rentables. Dans ce domaine, les objectifs de l'écologie et ceux des consommateurs se rejoignent mais parfois divergent ; Ainsi, en particulier depuis les années 1970, le recyclage est une activité importante de l'économie et des conditions de vie des pays développés.

Le recyclage s'inscrit dans la stratégie de traitement des déchets dite des trois R :

- ▶ Réduire : regroupe les actions au niveau de la production pour réduire les tonnages d'objets (par exemple les emballages) susceptibles de finir en déchets.
- ▶ Réutiliser : regroupe les actions permettant de réemployer un produit usagé pour lui donner une deuxième vie, pour un usage identique ou différent.
- ▶ Recycler : désigne l'ensemble des opérations de collecte et traitement des déchets permettant de réintroduire dans un cycle de fabrication les matériaux qui constituaient le déchet.

exemple :



En 40 ans, la quantité de déchets générés par personne et par an en France a été multipliée par deux. Avec une croissance de 1 à 2 % par an, elle atteint désormais une moyenne de 400 kg/an/habitant. Aujourd'hui, seuls 20 % de ces déchets font l'objet d'un recyclage ou d'une valorisation matière. 80 %, soit 290 kg, sont enfouis ou incinérés.

En Haute-Normandie, pour l'année 2009, la quantité globale collectée de déchets ménagers était ainsi représentée :

- ▶ 329 615 tonnes, soit 800,3 kg/habitant dans l'Eure
- ▶ 724 356 tonnes, soit 585,4 kg/habitant en Seine-Maritime.

Pour lutter contre l'augmentation des déchets, le recyclage est donc nécessaire, mais il doit être inclus dans une démarche plus large.